

# TRAVERSER LA ROUTE ENTRE DEUX VOITURES STATIONNÉES

Le chemin qui mène à l'école est bordé de routes où les voitures ne roulent pas très vite. On y voit généralement des places de stationnement indiquées par des lignes blanches. Mais parfois, il n'y a pas de passage pour piétons.

**QUESTION 1** As-tu le droit de traverser une route sans passage pour piétons?

**QUESTION 2** Pourquoi est-il difficile de traverser la route à cet endroit-là?

**QUESTION 3** Comment traverserais-tu la route?



**1** Oui. S'il n'y a pas d'autre possibilité, j'ai le droit de traverser la route même sans passage pour piétons.

**2** Parce que des voitures sont stationnées. Si possible, je cherche un autre endroit pour traverser car je vois mal la route et les voitures ne me voient presque pas non plus.

**3** Je dois passer entre les voitures garées, avancer jusqu'au bord de la place de stationnement et attendre derrière la ligne blanche. Je regarde d'abord à gauche, puis à droite, et encore une fois à gauche avant de m'élaner. Si aucun véhicule n'approche, j'étends l'oreille puis je traverse rapidement la route. Les véhicules ne sont pas obligés de s'arrêter pour moi s'il n'y a pas de passage pour piétons.

## RÉPONSES



### COMMANDER GRATUITEMENT MAINTENANT

Commandez dès maintenant gratuitement des supports pédagogiques complémentaires pour la sécurité de votre enfant dans la circulation routière sur [acs.ch/formation](https://acs.ch/formation)

ou envoyez-nous un e-mail à l'adresse: [info@acs.ch](mailto:info@acs.ch).